

Image not found or type unknown



REGIME DE SAUVEGARDE BAIL COMMERCIAL

Par **ESTON**, le **10/10/2012** à **20:21**

Bonjour,
propriétaire en résidence de tourisme avec bail commercial à LA TOUSSUIRE (SAVOIE), je suis avisé du placement en régime de sauvegarde de la société gestionnaire de la résidence. Cet achat à été fait via la LOI DEMESSINE ZZR avec garantie locative. Merci de m'informer sur les recours à mettre en place et les risques encourus par les propriétaires dans cette situation ? si d'autres propriétaires me lisent merci de me répondre sur mon adresse email : maniphiad@free.fr afin de se regrouper éventuellement.
D'avance je vous remercie de vos conseils.